

BTS ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

(ESF) Programme Régional de Formation 2018 -2022



Objectif de la formation Secteur d'activité

- ▶ Obtenir **BTS ESF – Economie sociale et familiale** qui vise à former des techniciens supérieurs capables d'aider des individus ou des groupes à surmonter les problèmes de la vie courante, familiale, sociale et économique.
- ▶ Les unités d'enseignement sont **capitalisables**.
- ▶ **Dispense et allègement** d'examen selon acquis antérieurs - cf. arrêté du 22/08/2018 via <https://www.legifrance.gouv.fr/>
- ▶ Infos VAE : <https://reflets.asso.fr/conseils/vae/>
- ▶ **Poursuite de parcours possible** : DECESF / DEES / DEETS / DEFA / DEJE / DEASS (arrêté du 25/08/2011)



Contenu de la formation

- ▶ **5 Modules**, eux-mêmes divisés en enseignements :
 - Expertise et conseil technologiques (santé, alimentation, hygiène, habitat, consommation)
 - Animation formation (intervention sur le quotidien, connaissance des publics),
 - Communication professionnelle (communication écrite et orale, design visuel)
 - Travail en partenariat institutionnel et interinstitutionnel
 - Gestion de la vie quotidienne (démarche qualité, aménagement des espaces de vie, design de produit).
- ▶ **En complément** : langue étrangère et actions professionnelles

Méthodes pédagogiques et Modalités d'évaluation

- ▶ **Des séances conçues selon différentes méthodes d'apprentissage** sont proposées afin de préparer au mieux à l'examen, et en respectant le grand principe selon lequel l'apprenant est l'acteur principal de sa formation :
Cours magistraux | exposés | démonstrations | Partage et échange d'expériences et de savoirs | Exercices d'applications | Simulations d'entretien | Mises en situations sur le plateau technique en demi-groupes | Exposés | Ateliers | Jeux de rôle | Travaux de recherche personnelle.
- ▶ **Modalités d'évaluation** :
Positionnements en début de formation
Évaluations sommatives régulières
Epreuves de BTS blanc
Évaluation finale correspondante aux critères de l'épreuve du BTS (voir au verso)



Public Modalités d'inscription

- ▶ **Demandeurs d'emploi** : Se renseigner auprès de votre conseiller Pôle Emploi / PLIE / CAP EMPLOI
- ▶ 16 ans minimum
Se renseigner auprès de votre Mission Locale
- ▶ Tout public : REFLETS - **04.93.20.66.40**



Pré-requis Niveau

- ▶ BAC ou équivalent ou 3 ans d'expérience dans le travail social
- ▶ Avoir 16 ans minimum à l'entrée en formation



Dates - Durée - Rythme - Lieu

- ▶ Session **du 16/05/2022 au 28/04/2023**
- ▶ 1100 h de formation théorique en centre
- ▶ 455 h de stage en entreprise
- ▶ 35 heures par semaine
- ▶ Lieu : Menton



Accessibilité Handicap

- ▶ Cette formation est accessible aux personnes en **situation de handicap**
- ▶ **Pour toute question** : nous contacter aux coordonnées ci-dessous



Indicateurs de résultats

- ▶ Taux de réussite : **100 %**
- ▶ Taux d'abandon : **12 %**
- ▶ Taux d'insertion : **68 %**
- ▶ Taux de satisfaction : **88 %**



Financement de la formation

- ▶ **Région** : prise en charge et rémunération dans le cadre du Programme Régional de Formation



Vous souhaitez bénéficier d'une prestation de formation ou de conseils personnalisés ?

Contactez-nous au 04 93 20 66 40

Un conseiller à votre écoute !



3 chemin des Travaux
Le Colombier
06800 CAGNES-SUR-MER



04 93 20 66 40
04 92 02 76 24



www.reflets.asso.fr
contact@reflets.asso.fr

REGLEMENT d'EXAMEN du BTS ESF

Selon arrêté du 03 JUIN 2010

BTS Economie sociale familiale	unités	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, voie de formation professionnelle continue dans un établissement public habilité, voie de l'apprentissage dans un établissement habilité			Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, voie professionnelle continue dans un établissement non habilité, voie de l'apprentissage dans un établissement public non habilité ou une section d'apprentissage non habilitée, voie de l'enseignement à distance	
		Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Langue vivante étrangère : LV1	U1	2	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		orale	45 min*
E2 Conseil et expertise technologiques	U2	6	Ponctuelle Ecrite	4 H	Ponctuelle Ecrite	4 H	Ponctuelle Ecrite	4 H
E3 Mise en œuvre de conseil et d'expertise technologiques –	U3	6	CCF deux situations d'évaluation	5 H max.	CCF Deux situations d'évaluation	5 H max	Ponctuelle Pratique	5 H
E4 ICAF et méthodologie de projet	U4	5	Ponctuelle Orale	40 min	CCF une situation d'évaluation	40 min	Ponctuelle Orale	40 min
E5 Connaissance des politiques sociales	U5	5	Ponctuelle Ecrite	5 H	CCF Une situation d'évaluation	5 H	Ponctuelle écrite	5 H
Épreuve facultative Langue vivante étrangère : LV2 **	UF1		orale	20 min***	orale	20 min** *	orale	20 min***

*1^{ère} partie : Compréhension de l'oral : 30 minutes sans préparation

2^{ème} partie : Expression orale en continu et en interaction : 15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes.

** la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte.

*** + 20 minutes de préparation

